

NAO...

mobilisation générale d'ici le 27 septembre

Episode 1 : la NAO (négociation obligatoire annuelle portant sur les salaires) démarre en avril avec la DG qui déclare « nous n'avons pas de budget », « nous attendons de voir s'il y a une revalorisation Fonction Publique »

Episode 2 : la NAO continue le 5 juillet avec la DG qui déclare « la revalorisation Fonction Publique s'appliquera aux agent.es publics » ... « nous n'avons pas les arbitrages du ministère », comprendre nous avons un budget NAO mais nous ne savons pas comment le ventiler



POUR VOUS FAIRE RESPECTER,
**SUR QUEL SYNDICAT
COMPTEZ-VOUS ?**



Le syndicat qui rugit quand on touche à vos droits.

Episode 3: la NAO de fin août est annulée par la DG, car elle n'a toujours pas les arbitrages du ministère Souvenez-vous des déclarations de cet été du Ministre de l'Economie... « nous allons prendre les excédents des opérateurs publics »... Le décret sur la prime inflation devrait arriver en septembre ...

Episode 4: la prochaine séance de négociation de la NAO est désormais annoncée pour le 27 septembre !

En plus en Occitanie, rappelons-nous que des agent.es du territoire anciennement Midi Pyrénées subissent depuis janvier une baisse de salaires !

Alors d'ici là, pour avoir une revalorisation des salaires, et non une prime annuelle qui ne couvre pas de façon pérenne la hausse du coût de la vie

Je signe la PÉTITION INTERSYNDICALE : « avec l'intersyndicale, en tant qu'agent de Pôle emploi, de statut public ou privé, mon niveau de vie doit être garanti et je demande une augmentation générale, significative et pérenne de mon salaire ou traitement permettant à minima de couvrir l'inflation 2022/2023 »

Je signe : mail à pole.emploi.nao@gmail.com avec en objet *Je signe la pétition unitaire intersyndicale NAO 2023.*